



| | | |
|--|---|--|
|  IKAROS | FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ IKAROS Buoyant Smoke 3 Minute |  IKAROS |
|--|---|--|

La fiche de données de sécurité est conforme à Règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

| | |
|--------------------|------------|
| Date de délivrance | 24.11.2016 |
| Date de révision | 21.12.2023 |

1.1. Identificateur de produit

| | |
|-----------------------|---|
| Nom de produit | IKAROS Buoyant Smoke 3 Minute |
| N° article | 342130 |
| Définition du produit | 10 g composant d'allumage et 260 g composant du fumigène orange. Masse nette de matières explosibles: 270 g ± 5% |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|---|-------------------|
| Utilisation de la substance/préparation | Fumigène flottant |
|---|-------------------|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---------------------|--|
| Nom de société | Hansson PyroTech AB |
| Adresse postale | Köpingsvägen 35 |
| Code postal | 711 31 |
| Ville | Lindesberg |
| Pays | Suède |
| Numéro de téléphone | +46 58187250 |
| E-mail | info@hansson-pyrotech.com |
| Site Internet | www.hansson-pyrotech.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|----------------------------|---|
| Téléphone en cas d'urgence | Numéro de téléphone: +33 (0)1 40 05 48 48 |
|----------------------------|---|

Description: Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris; 24 heures sur 24

Numéro de téléphone: +46 581 87 147

Description: 24 heures sur 24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la
Règlementation (CE) n° 1272/
2008 [CLP / GHS]

Expl. 1.4; H204

Skin Irrit. 2; H315

Skin Sens. 1; H317

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H335

Aquatic Chronic 2; H411

Propriétés dangereuses de la
substance/du mélange

Principal danger pour la santé: produit pyrotechnique. Inhalation: Irritant pour les voies respiratoires. Au contact avec la peau: Irritant pour la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Au contact avec les yeux: Provoque une irritation sévère des yeux. Par ingestion: Peut causer de la nausée et des vomissements. Risque en cas d'incendie et d'explosion: Risque d'explosion si le produit est exposé à un choc électrique, une friction, du feu ou d'autres sources d'ignition. Risque environnemental: Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette

1,4-dihydroxyanthraquinone, Chlorate de potassium

Mentions d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H204 Danger d'incendie ou de projection.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P250 Éviter les abrasions / les chocs / les frottements / . P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P370 + P372 + P380 + P373 En cas d'incendie: Risque d'explosion. Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. P370+P380+P375 En cas d'incendie: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risqué d'explosion. P401 Stocker conformément à réglementations nationales. P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3. Autres dangers

Impact sur la santé

Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| Nom du composant | Identification | Classification | Contenu | Remarques |
|--------------------------------|---|--|----------|-----------|
| 1, 4-dihydroxyanthraquinone | N° CAS: 81-64-1 N° CE: 201-368-7 | Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 | = 33,6 % | |
| Chlorate de potassium | N° CAS: 3811-04-9 N° CE: 223-289-7 N° index: 017-004-00-3 | Ox. Sol. 1; H271; Acute tox. 4; H332; Acute tox. 4; H302; Aquatic Chronic 2; H411; | = 27,5 % | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

En cas de brûlure, rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec les yeux

Tenir les paupières ouvertes et rincer à l'eau douce tiède ou au liquide de lavage oculaire pendant au moins cinq minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets généraux

Le contact avec le produit brûlant peut provoquer de graves brûlures. Peut causer un malaise en cas d'ingestion. Provoque une irritation sévère des yeux. Irritant pour la peau. Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement médical

Comme listé ci-dessus uniquement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser rapidement de la mousse, un produit chimique sec, du CO2 ou de la vapeur dans le feu. Une fois que le produit est allumé, il est très difficile à éteindre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion

Le produit comporte un risque d'explosion, car il génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)

Porter des vêtements de protection complète pour les feux chimiques, y compris un appareil respiratoire. Si possible, enlever les contenants intacts de la zone de danger. Enlever toutes les sources d'ignition.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à maintenir une bonne ventilation. Utiliser un équipement approprié de protection, voir la section 8. Enlever toutes les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou l'environnement local / les cours d'eau locaux. Contacter les services d'urgence en cas de plus grandes émissions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement

Récupérer avec des outils qui ne provoquent pas l'ignition.

Décontamination

Les déchets sont placés dans des contenants fermés et éliminés en tant que déchets dangereux conformément à l'article 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Autres instructions

Voir les articles 8 et 13 pour des informations sur la protection et la gestion des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Évitez de le faire tomber sur des surfaces. Utiliser un équipement individuel de protection, voir la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Protéger le produit des sources d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver au frais et au sec dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Tenir hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Fumigène flottant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les paramètres de contrôle Les PNEC/DNEL ne sont pas disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés Tenir à l'écart du feu, des étincelles et des autres sources d'ignition. Lors du nettoyage, utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux adéquate Lunettes ou visières incassables.

Protection des mains

Types de gants appropriés Gants en cuir ou similaires.

Protection de la peau

Remarques relatives à la protection de la peau Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Protection respiratoire

Types d'équipement recommandés Filtre à particules EN143 Type P ou EN149 type FFP-S.

Hygiène / Environnement

Équipement de protection individuelle, commentaires Contacter votre fournisseur d'équipement de protection pour plus d'informations.

Mesures d'hygiène spécifiques Défense de fumer.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Bidon en métal rouge avec une étiquette rouge / blanche et en plastique rouge.

Couleur Voir sous « forme physique ».

Odeur Aucun.

Seuil olfactif Commentaires: Non applicable.

pH Statut: À l'état de livraison
Commentaires: Non applicable.

Statut: En solution aqueuse
Commentaires: Non applicable.

Point / intervalle de fusion Commentaires: Non indiqué.

Point d'ébullition Commentaires: Non indiqué.

Point d'éclair Commentaires: Non indiqué.

| | |
|--|--|
| Taux d'évaporation | Commentaires: Non indiqué. |
| Inflammabilité | Le contenu est inflammable. |
| Limite d'explosivité | Commentaires: Non indiqué. |
| Pression de vapeur | Commentaires: Non applicable. |
| Densité de vapeur | Commentaires: Non applicable. |
| Densité | Commentaires: Non indiqué. |
| Solubilité | Commentaires: Insoluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage : n-octanol/ eau | Commentaires: Non applicable. |
| Température d'auto-inflammation | Valeur: > 200 °C Méthode: Température d'ignition. |
| Température de décomposition | Commentaires: Non applicable. |
| Viscosité | Commentaires: Non applicable. |
| Propriétés explosives | Le produit est explosif. Émet de la fumée orange. |
| Propriétés oxydantes | Le contenu est oxydant. |

9.2. Autres informations

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|--------------|---|
| Commentaires | Ce sont des valeurs caractéristiques et elles ne constituent pas une spécification exacte du produit. |
|--------------|---|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|------------|---|
| Réactivité | Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation. |
|------------|---|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|-----------|---|
| Stabilité | Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation. |
|-----------|---|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|---|
| Possibilité de réactions dangereuses | Produit stable dans des conditions recommandées de stockage et de manipulation. |
|---|---|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|---------------------|--|
| Conditions à éviter | Évite les températures supérieures 75°C. |
|---------------------|--|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------|-----------------|
| Matières à éviter | Non applicable. |
|-------------------|-----------------|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|-------------------------------------|--|
| Produits de décomposition dangereux | Le produit est explosif et génère de grandes quantités de gaz et de chaleur, une fois allumé. Émet également de grandes quantités de fumée orange. |
|-------------------------------------|--|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

| | |
|-------------------------------|---|
| Composant | 1,4-dihydroxyanthraquinone |
| Toxicité aiguë | Effet testé: LD50 Voie d'exposition: Oral Valeur: > 5000 mg/kg bw Espèces d'animaux de laboratoire: Rat Commentaires: Pas de toxicité aiguë. |
| Autres données toxicologiques | Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit. |

Autres informations concernant les risques de santé

| | |
|---|---|
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| Contact avec la peau | Irritant pour la peau. |
| Contact avec les yeux | Provoque une irritation sévère des yeux. |
| Ingestion | Peut causer de la nausée et des vomissements. |
| Sensibilisation | Peut provoquer une réaction allergique cutanée. |
| Évaluation de la mutagénicité des cellules germinales, classification | Aucun effet mutagène connu. |
| Évaluation de la cancérogénicité, classification | Aucun effet cancérogène connu. |
| Évaluation de la toxicité reproductive, classification | Aucun effet connu. |

Symptômes d'exposition

| | |
|---------------------------------|--|
| En cas d'ingestion | Peut causer de la nausée et des vomissements. |
| En cas de contact avec la peau | Irritant pour la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. |
| En cas d'inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| En cas de contact avec les yeux | Provoque une irritation sévère des yeux. |

11.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| | |
|-------------|--|
| Écotoxicité | Aucune donnée disponible pour le produit lui-même. Les données ci-dessous sont fondées sur les composants individuels du produit. Le produit est toxique |
|-------------|--|

pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Description et évaluation de la persistance et de la dégradabilité Non applicable. Sous forme solide et contient des matériaux inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF) Commentaires: La bioaccumulation n'est pas à prévoir.

Composant 1,4-dihydroxyanthraquinone

Facteur de bioconcentration (BCF) **Valeur:** = 30,9

Bioaccumulation, commentaires La bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucun. Le produit est sous forme solide.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'évaluation PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée dans la catégorie des PBT ni des vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

Informations écologiques supplémentaires Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination appropriées du produit chimique Les déchets doivent être collectés dans un contenant séparé. Le produit non utilisé est un déchet dangereux et doit être éliminé conformément aux réglementations nationales et locales. Contacter les services autorisés d'élimination des déchets pour éliminer ce produit.

Méthodes d'élimination appropriées de l'emballage contaminé Le produit usagé est traité comme un déchet ordinaire en plastique / en métal. NE PAS ESSAYER DE DÉMONTER LE PRODUIT INUTILISÉ ! Les emballages contaminés peuvent présenter un risque d'incendie.

Code de déchets CED Code de déchets CED: 160402 déchets de munitions
Classé déchet dangereux: Oui

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Marchandises dangereuses Oui

14.1. Numéro ONU

ADR/RID/ADN 0197

IMDG 0197

| | |
|--------------|---|
| ICAO/IATA | 0197 |
| Commentaires | <p>Emballage en carton: 1.4G Numéro ONU: UN 0197 SIGNAUX FUMIGÈNES Instruction du pack: P135 EX-no (DOT/USA): EX1999040090 (l'UNO-no 0197) Emballage en cage acier et carton: 1.4S Numéro ONU: UN 0507 SIGNAUX FUMIGÈNES Instruction du pack: P135 Certificat d'autorité compétente de l'ONU: MSB 2018-06533</p> |

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-------------|-------------------|
| ADR/RID/ADN | SIGNAUX FUMIGÈNES |
| IMDG | SIGNALS, SMOKE |
| ICAO/IATA | SIGNALS, SMOKE |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-------------|------|
| ADR/RID/ADN | 1.4G |
| IMDG | 1.4G |
| ICAO/IATA | 1.4G |

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|---------------------|-----|
| IMDG Polluant marin | Oui |
|---------------------|-----|

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|---|--|
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Voir les déclarations P dans la Section 2.2. |
|---|--|

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

IMDG Autres informations

| | |
|-----|----------|
| EmS | F-B, S-X |
|-----|----------|

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|-------------------------------|--|
| Législation et réglementation | Fiche de données de sécurité et classification conformes au règlement 1272/2008/CE (CLP) et la réglementation 830/2015/CE. |
|-------------------------------|--|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

| | |
|--|-----|
| Évaluation de sécurité chimique réalisée | Oui |
|--|-----|

Évaluation de sécurité chimique

L'enquête sur la sécurité chimique (CSI) est établie pour le produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).

H204 Danger d'incendie ou de projection.
H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dernière date de mise à jour

21.12.2023

Version

9